

## *Rapport préliminaire*

Le compte de l'exercice 2018 est le dix-neuvième rendu par le caissier communal, M. Claude Gagnebin, nommé par le Conseil communal en date du 25 avril 2000 et entré en fonction le 13 juillet 2000.

Les comptes de l'exercice précédent ont été approuvés par le Conseil communal du 28 mai 2018 et par le Conseil général du 9 juillet 2018. Ils ont été apurés par le Service des communes du Canton du Jura le 4 septembre 2018.

### Budget 2018

Le budget annuel prévoyait une quotité communale et la perception des taxes conformément au tableau suivant :

a)	Impôt sur le revenu et la fortune			2,15
b)	Taxe immobilière (sur valeurs officielles)			1,2 ‰
c)	Taxe d'exemption du Service du feu (sur impôt d'Etat : min. Fr. 20.-/max. Fr. 500.-)			5,0 ‰
d)	Taxe des chiens, par animal et par ménage	au village	Fr.	60.00
		dans les métairies (1 <sup>er</sup> chien)	Fr.	30.00
		(2 <sup>ème</sup> chien et plus)	Fr.	100.00
e)	Taxe des ordures (TVA non comprise)			
	Taxe de base par ménage		Fr.	130.00
	Réduction de 50 % pour les ménages à l'AVS et les familles monoparentales		Fr.	65.00
	Taxe de base pour les industries, restaurants et résidences secondaires		Fr.	130.00
	Taxes de base pour les indépendants et agriculteurs		Fr.	110.00
			Fr.	50.00
	Taxe d'enlèvement par végébox	120 L	Fr.	6.34
	Prix de l'élimination des déchets en conteneurs (prix fixé par le Syndicat pour la gestion des biens propriété des communes des Franches-Montagnes)	240 L	Fr.	12.69
		800 L	Fr.	42.31
	Prix de vente des sacs à ordures (prix fixé par le Syndicat pour la gestion des biens propriété des communes des Franches-Montagnes)	17 L	Fr.	0.93
		35 L	Fr.	1.85
		60 L	Fr.	3.19
		110 L	Fr.	5.93
f)	Prix de l'eau pour abonnés ou non abonnés (TVA non comprise)		le m <sup>3</sup>	Fr. 2.60
g)	Prix de l'eau pour les abonnés desservis par la STEP (TVA non comprise)		le m <sup>3</sup>	Fr. 4.85
	Taxe de prise en charge des eaux usées des résidences secondaires (fosses étanches)		Fr.	10.00
	Taxe de prise en charge des eaux usées des résidences permanentes sises dans le reste du territoire		Fr.	70.00
	Emolument de contrôle par bâtiment hors PGC		Fr.	30.00
h)	Prix de l'heure pour travaux	en cas d'activité principale et annexe	Fr.	25.00
i)	Jetons de présence, par séance	pour Conseil communal,	Fr.	60.00

**Exercice 2018**

	Conseil général et commissions communales	Fr.	30.00
j)	Vacations	tarif horaire	Fr. 25.00
k)	Frais de déplacements		Fr. 0.65/km
l)	Intérêts moratoires sur les montants en extances	selon hypothèque en 1er rang de la BCJ	

**Remarque préliminaire**

Le budget 2018, accepté par le Conseil général le 11 décembre 2017, prévoyait des charges pour Fr. 6'288'150.00 et des produits pour Fr. 6'353'200.00 soit un excédent de produits de Fr. 65'050.00.

Au bouclage de l'exercice 2018, le compte de fonctionnement laisse apparaître un excédent de charges de Fr. 119'092.20.

**Compte de fonctionnement**

L'ensemble des dépenses représente Fr. 6'651'843.64, soit une différence de Fr. 298'643.64 soit 4.7% de supplément de dépenses par rapport au budget. Le montant des produits représente Fr. 6'532'751.44 soit Fr. 179'551.44 de plus que le budget ou 2.75%.

Le système d'imposition post-numérande nous impose de comptabiliser l'état de la facturation provisoire selon les estimations du service des contributions. En 2017, nous avons comptabilisé une somme de Fr. 149'523.00 qui devait être portée en diminution du revenu des années antérieures en 2018. En 2018, nous avons dû porter en compte une diminution de l'imposition des personnes physiques de Fr. 84'560.00. Ainsi, si par le passé, les augmentations des impôts pour les personnes physiques représentaient environ un revenu de Fr. 345'000.00, pour cette année, c'est une charge de Fr. 39'000.00 qu'il a fallu comptabiliser.

Dans le détail, on peut signaler des recettes ou économies réalisées sur les postes suivants :

No de compte	Libellé	Montant
240.314.01	Entretien du réseau des chemins	Fr. -31'087.00
	L'ensemble des travaux prévus en 2018 n'a pas été réalisé. Les demandes de crédit sont en cours.	
600 - 601	Aide sociale	Fr. -183'051.00
	Les cas d'aide sociale ont été stables. Certains remboursements sont même permis de diminuer dans une part importante ce compte.	
662.366.00	Subvention pour les logements	Fr. -53'080.00
	Le versement des subventions pour les nouveaux logements se fait au moment où le montant des taxes communales est arrêté. Celles-ci dépendent de la fixation des valeurs officielles et valeurs incendie des immeubles. Le paiement de la subvention est reporté sur le budget 2019.	

Durant l'année 2018, les dépenses suivantes ont été votées :

No de compte	Libellé	Compétence	Type de dépense	Montant
112.30.01	Commissions	CG	Dépassement	Fr. 9'428.75
	Les travaux de construction de la nouvelle halle de gymnastique ont mobilisé d'avantage les membres de la commission de construction de ce nouveau complexe.			
116.304.00	Caisse de pension	CG	Dépassement	Fr. 30'789.85
	Le montant des cotisations à la caisse de pension suite à la réadaptation des salaires du personnel socio-éducatif a connu une forte augmentation. Celle-ci est compensée en partie par les cotisations paritaires payées par les employés.			
130.310.01	Matériel de bureau	CC	Crédit supplémentaire	Fr. 7'550.00
	Le Conseil communal a décidé un crédit complémentaire pour l'équipement de la salle du Conseil d'un écran géant.			
341.314.00	Entretien des immeubles	CG	Dépassement	Fr. 6'970.35
	Le poste de commandement de la PC a été repris par l'Office de la Protection civile cantonale. Dans le cadre des contrôles, elle a fait procéder à quelques modifications. Dans le cas particulier, il s'agit de l'aménagement d'une installation de contrôle des gaz dans le secteur du local matériel de l'abri.			
5100.300.00	Commission scolaire	CG	Dépassement	Fr. 9'263.00
	La gestion de l'école primaire a nécessité beaucoup plus d'investissement de la part des membres de la commission d'école durant cette année.			

No de compte	Libellé	Compétence	Type de dépense	Montant
5100.301.00	Patrouilleurs scolaires	CG	Dépassement	
	A la demande de la commission d'école, une surveillance du passage près du Restaurant de l'Ours a été mise en place. Ce poste était comptabilisé précédemment dans les frais de transports scolaires, ce qui ne correspondait pas à la réalité.			Fr. 3'813.75
5110.301.00	Salaires	CC	Crédit complémentaire	Fr. 20'895.90
	Le projet Espace communal est bientôt arrivé à son terme. Le bâtiment est occupé depuis le 1 <sup>er</sup> octobre. Il a fallu engager le personnel nécessaire.			
5110.312.00	Combustible	CG	Dépassement	Fr. 13'347.35
	Pour la mise en service de l' Espace communal, il a fallu procéder au remplissage de la citerne			
5110.314.00	Bâtiments scolaires	CC	Crédits complémentaires	Fr. 26'605.80
	Les alentours de l' Espace communal ont nécessité quelques adaptations qui n'étaient pas en rapport avec le projet. En particulier, il a fallu procéder à des travaux de réfection des canalisations du bâtiment de l'école.			
		CG	Dépassements	
	La mise en service de l' Espace communal a provoqué quelques frais annexes qui ne sont pas en rapport avec le projet.			
5110.313.00	Matériel de nettoyage	CC	Crédit complémentaires	
	La mise en service de l' Espace communal a occasionné des frais complémentaires pour l'achat de petit matériel et de produits de nettoyage.			Fr. 5'534.00
820.331.00	Dépréciation du patrimoine administratif	CG	Dépassement	Fr. 32'815.00
	A l'occasion de renouvellements d'emprunts, il a été prévu de nouveaux montants d'amortissements. Certains amortissements sont déjà en rapport avec la consolidation partielle de crédits relatifs à l' Espace communal.			
<b>Pour information</b>				
665	Crèche communale		Résultat du déficit	Fr. 315'628.50
	Budget			Fr. 370'350.00
6651	UAPE		Résultat du déficit	Fr. 56'854.45
	Budget			Fr. 83'500.00

	A partir de 2016, la prise en charge de l'excédent de charges des structures d'accueil est pris en compte en fonction d'autres critères. L'excédent de charges des structures d'accueil de notre commune peut bénéficier d'une prise en charge complète de la part du canton.	
--	---	--

### Services communaux

#### **Traitement des déchets**

Il s'agit du 7<sup>ème</sup> exercice comptable avec le principe de la perception de la taxe au sac et du 4<sup>ème</sup> exercice avec l'introduction généralisée de la taxe au sac pour les Franches-Montagnes. Le résultat de cette seconde année de collaboration laisse apparaître un excédent de produits de Fr. 11'670.40, montant qui a été porté au fonds des déchets. Ce résultat ne tient pas compte de l'inventaire des sacs en réserve dans nos stocks. De plus, avec la pratique, le Syndicat des communes des Franches-Montagnes a décidé de baisser la rétribution des collectivités car le tonnage des déchets n'est pas en rapport avec le produit de la vente des sacs.

Au 31 décembre 2018, le fonds du Service des déchets s'élève à **Fr. 14'538.12** alors qu'il présentait un découvert de **Fr. 2'866.42** au 31 décembre 2017.

#### **Traitement des eaux usées**

Le compte de l'épuration présente un excédent de produits de Fr. 249'490.80. Le budget 2018 prévoyait un excédent de produits de Fr. 77'450.00. Le résultat est donc supérieur aux prévisions. Cette grande différence provient du fait de la perception de taxes de raccordement complémentaires qui représente la somme de Fr. 184'347.45. Si l'on tient compte de cet élément, l'excédent de produits est conforme au budget. Le fonds STEP s'élève au 31 décembre 2018 à **Fr. 615'198.83** alors qu'il s'élevait à **Fr. 351'654.83** au 31 décembre 2017.

#### **Service des eaux**

Le service des eaux présente un excédent de charges de Fr. 45'940.45. Le budget prévoyait un excédent de produits de Fr 45'000. Le résultat est conforme au budget. Le fonds des eaux s'élève à la fin 2018 à **Fr. 267'772.77** alors qu'il s'élevait à **Fr. 295'109.53** au 31 décembre 2017. La différence entre le résultat de l'exercice et le solde de l'année précédente provient du retrait d'une somme de Fr. 73'309.50 pour le financement du solde des coûts de la construction de la conduite d'eau Le Bois-Français – Chez Jeune-Jean.

**Compte des investissements**

Durant l'année 2018, nous avons effectué des dépenses d'investissements pour un montant de Fr. 5'115'616.00. Les recettes d'investissements s'élèvent à Fr. 1'005'357.25, l'investissement net est donc de Fr. 4'110'258.75.

Les dépenses d'investissements sont les suivantes :

Nouveau syndicat de chemins Les Bois 2

Contribution en qualité de propriétaire	Fr.	63'138.00
Contribution en qualité d'autorité subventionnant	Fr.	208'567.25
5 <sup>ème</sup> étape d'aménagement de l'Orée	Fr.	114'174.45

Projet Espace communal Les Bois

Crédit no 2 (honoraires d'architectes)	Fr.	134'625.00
Crédit Espace communal Les Bois	Fr.	4'386'102.20

Transformation UAPE	Fr.	3'400.00
---------------------	-----	----------

Service des déchets

Achat de sacs à ordures	Fr.	6'028.90
-------------------------	-----	----------

Service de l'épuration des eaux

Isolation de la conduite des boues d'épuration	Fr.	71'287.90
Virement au Fonds d'épuration	Fr.	85'341.10

Service de l'alimentation en eau

Lotissement de l'Orée PA eau	Fr.	41'836.90
Conduite d'eau Le Bois-Français Chez Jeune-Jean	Fr.	<u>1'114.30</u>

INVESTISSEMENTS NETS	Fr.	5'115'616.00
----------------------	-----	--------------

Les recettes d'investissements se présentent comme suit :

<u>Subvention cantonale Route du Plane Percé</u>	Fr.	130'000.00
--	-----	------------

Le Plane Percé /Derrie lai Bâme

Vente de parcelles	Fr.	207'060.00
--------------------	-----	------------

Lotissement de l'Orée

Vente de parcelles	Fr.	252'000.00
--------------------	-----	------------

**Services communaux**Service des déchets

Revente de sacs à ordures	Fr.	6'526.05
---------------------------	-----	----------

Service du feu

Subvention pour nouveaux véhicules	Fr.	94'500.00
------------------------------------	-----	-----------

**Exercice 2018**Epuration des eaux

Taxes de raccordement au réseau des canalisations	Fr.	125'921.15
Retrait sur le fonds d'épuration des eaux	Fr.	71'287.90

Service des eaux

Taxes de raccordement complémentaires	Fr.	738.40
Taxes de raccordement Derrie lai Bâme/Le Plane percé	Fr.	32'484.25
Prélèvement au Fonds des eaux pour la conduite Le Bois-Français - Chez Jeune-Jean	Fr.	73'309.50
Subvention de l'ECA conduite Le Bois-Français-Chez Jeune-Jean	<u>Fr.</u>	<u>11'530.00</u>

RECETTES D'INVESTISSEMENTS NETTES Fr. 1'005'357.25

**Bilan**Dettes

L'examen du bilan laisse apparaître un total des dettes à court terme de Fr. 10'683'610.55 et à long terme de Fr. 3'674'465.60, d'où un endettement total de Fr. 14'358'076.15 (sans les engagements vis-à-vis des fonds).

Durant l'exercice 2018, il a été procédé à des remboursements de la dette de l'ordre de Fr. 432'030.00, soit le 11.18% de la dette consolidée au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Il n'y a aucun rapport entre le montant des amortissements et les dépréciations. La vente de parcelles de la zone de viabilité du Plane percé/Derrie lai Bâme a connu un certain succès. Les taxes de raccordement permettent également de diminuer la dette dans une large mesure soit, Fr. 231'780.00.

Les dépréciations ordinaires s'élèvent à Fr. 125'315.00, soit le 1.44% de la valeur du patrimoine administratif au 31 décembre 2017 (Fr. 8'706'228.33). Si le taux de 2% n'est pas atteint, cela est dû au fait que différents investissements sont en cours et ne sont pour l'instant pas dépréciés (nouvelle halle de gymnastique, travaux de viabilité de l'Orée).

Au 1er janvier 2018, la dette communale s'élevait à Fr. 9'897'701.18, soit Fr. 7'918.16 par habitant (1250 habitants). Au 31 décembre 2018, elle s'élève à Fr. 14'358'076.15 soit Fr. 11'541.75 par habitant (1244 habitants).

Débiteurs

A fin 2018, les débiteurs de la commune représentent un montant de Fr. 405'789.25, soit Fr. 37'888.80 de plus qu'au bouclage 2017. La facturation des taxes communales se fait en fin d'année. Aussi, le solde des débiteurs au 31 décembre peut fluctuer de manière importante d'une année à l'autre sans être pour autant significatif. Pour 2018, il s'agit en particulier d'un montant relatif à une taxe complémentaire au réseau des canalisations qui n'était pas échue au 31 décembre 2018

Comptes transitoires

Les comptes transitoires 2017 ont fait l'objet d'une extourne durant l'année 2018.

Cautionnements

La commune a, lors de la séance du Conseil général du 7 février 2006, accepté un cautionnement individuel de Fr. 131'000.00 en faveur du Centre de Loisirs des Franches-Montagnes à Saignelégier.

**Exercice 2018**

Lors de sa séance du 29 juin 2009, le Conseil général a approuvé un autre cautionnement de Fr. 204'000.00 en faveur du même centre pour le projet Saturne 3.

**Les Bois, le 17 mai 2019**

**COMMUNE DES BOIS**

Le Caissier :